

Maîtriser sa consommation d'eau pour préserver la nappe du Garon

Lorsque le thermomètre flirte avec les 30 degrés, tous les moyens sont bons pour se rafraîchir. Chaque année, et plus particulièrement pendant la période estivale, les habitants de la commune profitent de l'eau de la nappe du Garon. Les quantités d'eau pompées annuellement par les 90 000 consommateurs - 5 à 6 millions de m³ - sont très proches de la capacité de recharge de la nappe qui est estimée à 5,5 millions de m³ par an. En 2003, année de canicule, la consommation a atteint un pic de 8 millions de m³. La capacité de recharge de la nappe étant très lente, il a fallu près de dix ans pour que cette dernière retrouve son niveau initial. Voilà pourquoi il est important pour chacun de maîtriser sa consommation d'eau en évitant les gaspillages et en adoptant des attitudes responsables.

Pour préserver cette précieuse ressource sur le long terme, aujourd'hui en limite de surexploitation, et rester vigilants, la Préfecture du Rhône a demandé au SMAGGA - syndicat intercommunal en charge de la ressource en eau sur le territoire où se situe la nappe du Garon - d'élaborer avec tous les acteurs concernés, en particulier les syndicats d'eau potable SIDESOL et SIMIMO, un plan de gestion de la ressource en eau.

Finalisé en avril 2016, ce plan de gestion définit :

- Pour les eaux souterraines (nappe du Garon)
 - les volumes maximum prélevables annuellement : 5,5 millions de m³,
 - la répartition de ce volume annuel entre les catégories d'usage : production d'eau potable pour 5,35 millions de m³, activités économiques pour 100 000 m³, irrigation pour 50 000 m³ (l'irrigation des terres agricoles s'effectuant majoritairement par le réseau du SMHAR qui pompe l'eau directement dans le Rhône n'est pas impactée par ce volume).
- Pour les eaux dites superficielles (rivières, plans d'eau, retenues collinaires...)
 - aucun nouveau prélèvement n'est autorisé afin de garantir un débit minimum des cours d'eau lorsque la pluie se fait rare et les étiages sévères.

Pour parvenir aux objectifs fixés, un programme d'actions a été établi (*lire encadré*).

Parmi celle-ci, il a été convenu avec les syndicats de distribution d'eau potable de ne pas dépasser les 4,5 millions de m³ de prélèvements sur la nappe du Garon pendant une période de 3 ans, afin de regagner une partie du volume surexploité au début des années 2000. Une opération réalisable grâce au soutien de la nappe du Rhône permettant de prendre le relais de celle du Garon pour répondre aux besoins en eau.

(encadré) Un plan d'actions en faveur de la ressource en eau de 2016 à 2021

Parmi les actions inscrites au plan de gestion de la ressource en eau :

- Recensement des puits de prélèvement privés et non privés.
- Suppression des tarifs dégressifs de l'eau potable par les syndicats de distribution.
- Mise en place progressive par le SIDESOL de la télé-relève des compteurs d'eau afin que les usagers puissent suivre leur consommation et détecter d'éventuelles fuites.
- Distribution aux particuliers de petits matériels faciles à installer sur les robinets, flexibles de douche... pour limiter la consommation d'eau.
- Détection et recherche de fuites sur les réseaux par les syndicats de distribution d'eau potable. Travaux de renouvellement de réseaux.
- Optimisation de la gestion des retenues collinaires (mise en place de débits réservés, effacement des retenues non utilisées, amélioration du suivi des débits).